Initiales du président LA Initiales du directeur MLN	***Procès-verbal*** ***du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT*** ***de l'École La Martinière***
N° de la résolution ou annotation	**PROVINCE DE QUÉBEC** **COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS** **ÉCOLE LA MARTINIÈRE** Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 28 octobre 2020 à 19 h. Par Zoom **ÉTAIENT PRÉSENTS** Madame Laure Atangana, présidente Madame Karine Barma, parent, représentante au comité de parents Madame Andrée Rioux, parent, secrétaire Monsieur Jonathan Fortin, parent, vice-président Madame Doris Déry, éducatrice service de garde Madame Simone Charest, enseignante Madame Martine Perron, enseignante Madame Marie-Claude Harvey, enseignante Madame Eliane Rioux, responsable service de garde Monsieur Richard Proulx, représentant de la communauté **PARTICIPAIT ÉGALEMENT** Madame Marie-Claude Nolin, directrice **ÉTAI(EN)T ABSENT(S)** Madame Anne Morisset, orthopédagogue Monsieur Hamid Hidi, parent Monsieur Maxime Dubuc, parent, trésorier 1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM** La présidente, Madame Laure Atangana, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 03.

Initiales du président LA Initiales du directeur MCN	***Procès-verbal*** ***du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT*** ***de l'École La Martinière***
N° de la résolution ou annotation	
	2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
CE20/21-007	Il est proposé par Martine Perron, membre, et résolu : QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
	3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**
CE20/21-008	Il est proposé par Doris Déry, membre, et résolu : QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 29 septembre 2020 soit adopté tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
	4. **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL** La directrice fait le suivi concernant les activités parascolaires et explique qu'il n'y a pas d'autorisation actuellement dû à la pandémie. Le suivi pour la campagne de financement sera fait au point 6.3 de la présente rencontre.
	5. **QUESTIONS DU PUBLIC** Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.
	6. **ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS (discussion et approbation)** 6.1 Activités éducatives 2 activités sont présentées aux membres : La directrice présente l'activité pour la 1re et 2e année qui aura lieu 3 décembre. Il s'agit de « Slush le Lutin », un conte de Noël. Le coût est de 7,55$ par élève et il est

N° de la résolution ou annotation	
	assumé par la mesure culturelle. Madame Martine Perron explique qu'il y aura un club de lecture en novembre pour les 4e année et que l'auteure sera en vidéoconférence. Le coût est d'environ 100$ par classe qui sera assumé par la mesure culturelle. Il est proposé par Karine Barma, membre, et résolu : QUE les activités éducatives soient adoptées telles que déposées. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
CE20/21-009	Les prochaines activités seront planifiées après les fêtes et elles se passeront à l'école étant donné les conditions actuelles. Les activités éducatives de janvier à juin 2021 seront présentées au conseil d'établissement à la prochaine rencontre. 6.2 Offres de la Maison des jeunes Monsieur Richard Proulx explique que le bal de finissants est planifié pour le 18 juin 2021. La préparation est en attente à cause des mesures gouvernementales actuelles. Madame Nolin propose de faire un comité avec les jeunes afin de les impliquer dans l'organisation du bal et d'avoir des représentants des élèves de 6e année si la formule du bal de fin d'année est comme juin 2020. La maison des jeunes est actuellement en rénovations. Les élèves seront invités à venir la visiter lorsque les travaux seront terminés. Il y aura peut-être une inauguration lors de l'ouverture si les rassemblements sont permis à ce moment-là. La formule pour les Jeunes ambassadeurs est en révision. Des capsules de 10-15 minutes sont planifiées afin d'éviter les déplacements et les contacts. 6.3 Campagne de financement La directrice explique que Monsieur Dimitri Boulanger, propriétaire du restaurant Mikes de Saint-Nicolas, est intéressé à refaire la campagne de financement comme l'année passée. Monsieur David Cormier sera en charge de l'événement Eventbrite. Le formulaire de réponse est à modifier afin de faciliter le classement des coupons. Une discussion est entamée afin de décider à quel moment débutera la campagne

N° de la résolution ou annotation	
	de financement. Il est entendu qu'elle sera du 16 au 30 novembre 2020. Les coupons seront livrés dans la semaine du 2 décembre. Madame Marie-Claude Harvey se propose pour revoir la lettre qui sera envoyée aux parents. 7. **CORRESPONDANCE** Aucune information 8. **INFORMATION DU CA**
CE20/21-010	Aucune information 9. **INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS** La représentante de l'école au Comité de parents, Karine Barma, informe les membres du conseil d'établissement des points abordés lors des dernières rencontres du Comité de parents du Centre de services scolaires. Il y a eu des élections seulement. 10. **INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT :** 1re communication, bulletin La directrice de l'école informe les membres du conseil d'établissement sur les sujets suivants : • Des changements seront apportés au Conseil d'établissement. Il y aura une formation virtuelle qui sera partagée aux membres du CE dès qu'elle sera disponible. • 1re communication : il y aura 2 bulletins sauf pour les groupes d'anglais intensif qui auront 4 bulletins. La rencontre de bulletins sans bulletin est maintenue entre le 12 et le 20 novembre. • 3 journées pédagogiques ont été ajoutées par le ministre, mais pas plus d'information à ce sujet présentement • Il est discuté qu'il y ait un consensus entre les enseignants pour que le matériel envoyé dans les sacs d'école soit moins volumineux.

Initiales du président: LA Initiales du directeur: MeN	***Procès-verbal*** ***du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT*** ***de l'École La Martinière***
N° de la résolution ou annotation	11. **INFORMATION DU SDG** La responsable du SDG, madame Éliane Rioux, informe les membres du conseil d'établissement sur le sujet suivant : • Journées pédagogiques : en temps de pandémie s'il y a une éclosion dans le personnel, que faire ? Il y a beaucoup d'inscriptions lors des journées pédagogiques. Possibilité d'ouvrir, mais pour seulement peu d'élèves ou bien de fermer à cause de manque de personnel. Envoyer un nouveau message aux parents en leur expliquant clairement la situation de la pénurie de main-d'œuvre en lien avec la pandémie et les mesures sanitaires à respecter. (Bulles) 12. **INFORMATION DES AUTRES MEMBRES :** Aucune information 13. **DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE** La présidente du CE rappelle la date de la prochaine séance, soit le 8 décembre 2020. 15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE** Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Laure Atangana, membre, et résolu : QUE la séance soit levée, à 20 h 17. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. Atangana (signature) La présidente Marblin (signature) La directrice

Initiales du président LA Initiales du directeur MCV	***Procès-verbal*** ***du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT*** ***de l'École La Martinière***
N° de la résolution ou annotation CE20/21-011	